

Boulogne sur Mer, le 30 octobre 2020



Informations de rentrée

Chers parents,

Voici les informations de rentrée que je suis en mesure de vous donner au moment où j'écris cette nouvelle circulaire.

Lundi matin, vos enfants seront accueillis aux horaires habituels. La garderie ainsi que l'étude seront opérationnels matin et soir. Le service de restauration le sera également.

Hommage à Samuel PATY

Comme vous avez pu l'entendre sur les chaînes d'informations, un hommage sera rendu à Samuel PATY, enseignant assassiné le vendredi 16 octobre.

L'hommage qui lui sera rendu en classe sera bien évidemment adapté à l'âge des enfants. L'équipe enseignante travaillera à sa mise en oeuvre au cours de la matinée de ce lundi.

Attestation de déplacement

Deux attestations de déplacement afin que vous puissiez effectuer le trajet jusqu'à l'école vous seront transmises ce lundi par le biais de l'enseignant de votre enfant. Celles-ci seront signées de ma part et tamponnées du cachet de l'établissement.

Protocole sanitaire

Un nouveau protocole sanitaire vient de nous être transmis. Quelques points ont été modifiés par rapport au précédent.

Dorénavant, tous les enfants à partir du CP devront porter obligatoirement un masque dans les espaces clos et extérieurs. Pour les élèves restant à la cantine, je vous remercie de bien vouloir en prévoir 2 dans le cartable de votre enfant : 1 pour le matin et l'autre pour l'après-midi.

Il convient à ce que le brassage entre les enfants soit désormais limité. Les horaires de récréation seront donc revus à cet effet.

La fréquence du lavage des mains ou de l'utilisation du gel hydroalcoolique restent inchangés au protocole précédent.

Points de rappel : Les élèves de maternelle ne peuvent être accompagnés que par un seul adulte. Le masque, tout comme la désinfection des mains à l'entrée dans l'établissement restent **obligatoires**.

En tant que parent, votre rôle est essentiel. Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou dans votre famille. Les enfants ayant été testés positivement ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école.

Comptant sur votre compréhension,

Bien cordialement,

Mme Crévecoeur
Le chef d'établissement